



AFFAIRE



LA GRANDE ENTREVUE
L'ENTREPRISE QUI
FAIT ROULER
L'ÉCONOMIE
PAGE 6

Charles Dutil,
PDG de Manac

↑ S&P TSX
12 065,55
+69,21 (+0,58%)

↑ S&P 500
1555,25
+13,64 (+0,88%)

↑ DOW JONES
14 547,51
+10,37 (+0,07%)

↑ PÉTROLE
88,01\$US
+0,28\$US (+0,32%)

↓ DOLLAR
97,44
-0,03¢US

Le nouveau Montréal inc.

D'hier à aujourd'hui, l'économie de Montréal a changé. La ville qui a été la capitale industrielle et financière du Canada au tournant du XIX^e siècle vit maintenant au rythme de la technologie, de la recherche-développement et du tourisme. Mais son économie repose encore sur ses activités traditionnelles qui se sont adaptées au changement.

À LIRE EN PAGES 2 ET 3



PHOTOMONTAGE JEAN-MARC CHARRON-AUBIN, LA PRESSE

BRP
L'ÉMISSION D' ACTIONS
DÉCORTIQUÉE
PAGE 12



PHOTO FOURNIE PAR BRP CAN-AM



GÉANTS DE L'OR
LA CAISSE
DE DÉPÔT MÈNE
UNE FRONDE
CONTRE BARRICK

+ LA CHRONIQUE
DE FRANCIS VAILLES

À LIRE EN PAGE 7

MÉGASOLDE
DES MANUFACTURIERS

RABAIS
JUSQU'À

50%

MERCIER
sur bois franc, planchers flottants,
céramique, escalier, pierre décorative.

DU 25 AU 28 AVRIL
SEULEMENT

DÉTAILS EN MAGASIN

PLANCHER 2000

470, boul. Roland-Therrien, Longueuil – 450 442-4004
2738, rue Étienne-Lenoir, Laval (Fabreville) – 450 625-4462

LA PRESSE AFFAIRES

Le Montréal qui Marche

L'ancienne manufacture de meubles City House Furnishing.



ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

L'économie de Montréal a changé, mais pas tant que ça. Ce qui fait la force de la ville, c'est la diversité de ses activités et sa capacité d'adaptation.



La maison Notman, construite en 1844, est en voie d'être reconvertie en temple des nouvelles technologies.

ARCHIVES DU MUSÉE MCCORD

HÉLÈNE BARIL

Non, tout ne va pas mal à Montréal. Sceptiques? Levez les yeux vers le ciel. Le nombre de grues en activité ne trompe pas. Ou alors, jetez un coup d'œil sur les statistiques. La population continue d'augmenter, lentement mais sûrement. Le taux de chômage y est plus bas qu'à Toronto.

Les résidents choisissent aussi de rester en plus grand

nombre. La ville perd de moins en moins de citoyens au profit des autres provinces canadiennes et elle affiche actuellement le meilleur solde migratoire interprovincial des 15 dernières années.

Ces nouveaux résidents viennent pour étudier, attirés par les quatre universités de la ville, et pour gagner leur vie dans des secteurs d'activité dynamiques et diversifiés. L'an dernier, 8 millions de touristes

ont visité Montréal, dont la moitié sont venus de l'étranger.

Malgré tous ses travers, Montréal reste une ville attrayante, dit Claude Montmarquette. Le président-directeur général du CIRANO, un centre de recherche sur les organisations, est plus habitué à travailler sur ce qui va mal. Il reconnaît pourtant que la métropole parvient à tenir son bout.

Montréal, métropole financière et industrielle du Canada au tournant du XX^e siècle, ne rivalise plus avec Toronto et Calgary pour le nombre de grandes entreprises et de sièges sociaux. Son taux de chômage reste plus élevé que la moyenne québécoise. Mais son économie montre des capacités d'adaptation et de résilience qui étonnent les spécialistes.

«Montréal est peut-être la ville canadienne dont l'économie a le plus changé au cours des 25 dernières années», estime Mario Lefebvre, directeur du Centre d'études urbaines du Conference Board.

Selon les statistiques, Montréal carbure aujourd'hui aux mêmes activités qu'hier: la fabrication, la finance et le commerce. Mais le poids respectif de ces catégories a changé. Ce qu'on appelle aujourd'hui la fabrication ou la finance regroupe des activités différentes.

Les usines ne fabriquent presque plus de vêtements, de chaussures ou de meubles pour consommation locale. On a appris à faire des avions et des médicaments qui sont vendus dans le monde entier.

Les secteurs aéronautique et pharmaceutique, l'industrie des jeux vidéo et le secteur culturel sont florissants. Ce sont actuellement les moteurs économiques de Montréal, selon Claude Montmarquette. «La finance, on l'oublie souvent, reste aussi un secteur important, qui regorge d'expertise», souligne le professeur.

C'est d'ailleurs le secteur financier qui contribue le plus au produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur de tout ce qui se produit à Montréal, selon les chiffres du Conference Board. C'est grâce surtout au formidable essor immobilier qu'a connu la ville au cours des dernières années.

Dany Fougères, chercheur à l'INRS et professeur à l'UQAM, examine, lui, la

ville d'un angle historique. Montréal change, mais pas tant que ça, estime-t-il. «Ses points forts d'hier sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui.»

La métropole a toujours été une ville internationale, axée sur le commerce et les services, dit-il. La différence, c'est que ses échanges commerciaux, avec l'Europe d'abord, avec les États-Unis et le reste du monde ensuite, se faisaient à un rythme moins rapide, celui des bateaux à vapeur.

Montréal a traversé plusieurs mondes avec l'arrivée du chemin de fer, de l'industrialisation, des guerres, dit-il. «On parle aujourd'hui de nouvelle économie, mais chaque époque a eu sa nouvelle économie.»

Les entrepôts et les silos à grains témoignent du passé commerçant de Montréal, du temps où tous les biens nécessaires au développement de l'Ouest transitaient par son port et ses chemins de fer. La plupart de ces structures sont maintenant désaffectées, mais le commerce de gros et de détail est encore bien vivant à Montréal.

Le port lui-même s'est adapté à la mondialisation du commerce en développant la manutention de conteneurs. Plus de 1,5 million de conteneurs transitent par Montréal chaque année, ce qui en fait un des 100 ports à conteneurs en importance au monde.

Montréal a aussi conservé avec les années ses attributs de ville de culture et de divertissement, comme le prouvent les investissements massifs qui font revivre le Quartier des spectacles.

Comme partout ailleurs, les services ont surpassé la fabrication dans le PIB de Montréal, note Mario Lefebvre. Mais l'économie montréalaise est encore bien diversifiée. «On dit souvent que le secteur manufacturier s'est effondré, mais pas tant que ça. À Montréal, il est encore bien vivant.»

La finance, l'enseignement et la recherche de même que la culture restent des secteurs porteurs pour l'économie de Montréal, souligne aussi Joëlle Noreau, économiste chez Desjardins. L'industrie aéronautique a repris une trajectoire ascendante, malgré la hausse du dollar, note-t-elle. «La diversité, c'est ce qui fait la force de la ville.»

«Tout ce que vous pouvez imaginer est vrai.»

— PABLO PICASSO



GRAMERCY
RÉSIDENCES

LE LUXE BIEN PENSÉ
41 CONDOS HAUT DE GAMME
LIVRÉS 100% BRUT

UNITÉS À PARTIR DE 350\$ LE PI²

BUREAU DES VENTES MAINTENANT OUVERT

1950, RUE SHERBROOKE O.
QUARTIER DES GRANDS JARDINS
MONTRÉAL, QUÉBEC

EN SEMAINE 11 H - 16 H
& FIN DE SEMAINE 12 H - 17 H
OU SUR RENDEZ-VOUS

MARIE SICOTTE ET
JEANNIE MOOSZ
GROUPE SUTTON CENTRE-OUEST INC.

GRAMERCYRESIDENCES.CA
514 974 0974

RBQ NO: 5637-0554-01



Les atouts de Montréal

Des jeunes

Le nombre de jeunes de 15 à 24 ans est en augmentation à Montréal, ce qui est un plus pour les entreprises en quête de main-d'œuvre.

Des diplômés

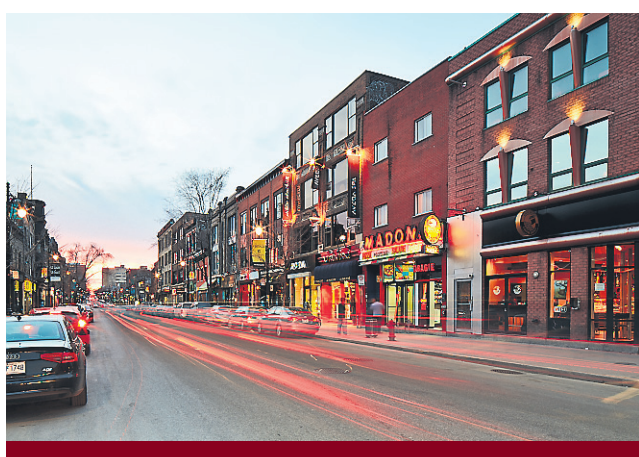
Montréal a une plus grande part d'étudiants universitaires en regard de sa population que New York ou Boston.

Des investissements

Les entreprises publiques et privées ont investi près de 10 milliards à Montréal en 2011, un record.

Source: Desjardins, Études économiques

LA PRESSE AFFAIRES



PHOTOS ULYSSE LEMERISE, COLLABORATION SPÉCIALE

1,8
MILLION

La population de Montréal compte pour 25 % de la population du Québec.

7,8
MILLIONS

Le nombre de touristes qui visitent la ville chaque année.

942 000

Nombre total d'emplois

800 700

Nombre d'emplois dans le secteur des services

141 300

Nombre d'emplois dans le secteur manufacturier

36 162 \$

Le revenu par habitant est plus élevé à Montréal que dans l'ensemble du Québec (35 942 \$).

7,8 %

Le taux de chômage à Montréal est plus élevé qu'au Québec (7,7 %).

Sources : Statistique Canada, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Montréal International



PHOTO ULYSSE LEMERISE, COLLABORATION SPÉCIALE



ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Jadis rempli du bruit des machines à coudre, l'édifice Vineberg, repeint en vert, abrite aujourd'hui un bar branché et des lofts d'artistes.

Où sont les emplois ?

1931 2012



PHOTO ULYSSE LEMERISE, COLLABORATION SPÉCIALE

Le quartier général d'Ubisoft, à Montréal, a été construit par John W. Peck, le plus important fabricant de vêtements au Canada en 1915.



ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

380 000

EMPLOIS AU TOTAL

- 1** Transformation, fabrication et services publics
116 463 emplois (31 % du total)
- 2** Ventes et services
84 839 emplois (22,3 %)
- 3** Affaires, finances et administration
65 359 emplois (17 %)

942 000

EMPLOIS AU TOTAL

- 1** Commerce de gros et de détail
141 300 emplois (15,0 % du total)
- 2** Soins de santé
113 040 emplois (12,2 %)
- 3** Services professionnels, scientifiques et techniques
106 446 emplois (11,3 %)
- 4** Fabrication
101 736 emplois (10,8 %)
- 5** Information, culture et loisir
68 766 emplois (7,3 %)
- 6** Hébergement et restauration
62 172 emplois (6,6 %)

PRÉCISION

LE CUPIDON D'OR

Hier, le texte sur les restaurants en difficulté parlait d'un restaurant, Le Cupidon d'or, dans l'est de la ville, sans préciser son adresse. Il s'agissait de l'établissement du 9192, rue Sherbrooke Est. Son gestionnaire a fait faillite le 19 mars dernier. Certains lecteurs ont pu penser qu'il s'agissait du restaurant Le Cupidon d'or du 6830, rue Hochelaga, également dans l'est de la ville. Or, le restaurant de la rue Hochelaga n'est pas visé par la procédure de faillite et est bel et bien ouvert.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression de LA PRESSE. Nos standards de qualité élevés ont permis à LA PRESSE d'entrer dans le prestigieux club des 50 quotidiens les mieux imprimés au monde (Newspapers Color Quality Club).



LA PRESSE AFFAIRES

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le camionnage écope

MARIE TISON

Le président et chef de la direction de TransForce, Alain Bédard, a affirmé hier que la situation entourant la lutte à la corruption au Québec était un des facteurs qui expliquaient la diminution des revenus de l'entreprise au premier trimestre.

« À cause de cette question de corruption au Québec, ils révisent tous les contrats, a déclaré M. Bédard au cours d'une conférence téléphonique destinée aux analystes financiers. Ça ralentit les affaires. »

Cette situation a pour effet de retarder les grands projets d'infrastructures publics, ce qui entraîne diverses conséquences sur l'industrie du camionnage, a fait savoir le président-directeur général de l'Association du camionnage du Québec, Marc Cadieux.

Les entreprises qui transportent des matériaux de construction subissent évidemment des conséquences. « On ne transporte pas ce qui ne se vend pas », a déclaré M. Cadieux.

Dur mois de janvier

Selon la Commission de la construction du Québec, le secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction a enregistré en janvier sa plus faible activité depuis le milieu de 2010.

Pour M. Cadieux, la situation n'est pas sur le point de s'améliorer. La mise en œuvre des grands projets devient



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Le ralentissement des projets causé par la lutte contre la corruption a affecté l'entreprise Transforce (et sa filiale Canpar), selon le PDG Alain Bédard. L'Association du camionnage du Québec arrive au même constat.

de plus en plus complexe en raison de la difficulté à accréditer des firmes pour les exécuter.

des réseaux routiers depuis des générations. On les sort du processus, mais on les remplace par qui ? »

vieillissants ainsi que de travaux d'urgence.

« Oups, il faut réparer telle poutrelle, il faut renforcer un joint d'étanchéité, il faudra fermer la voie de 23 h à 5 h du matin », a lancé M. Cadieux.

Ces détours et ces délais coûtent cher aux entreprises de camionnage, qui ne parviennent pas toujours à refiler la facture aux clients, a-t-il affirmé.

Les revenus de TransForce se sont établis à 749,7 millions au premier trimestre de 2012, soit une diminution de 4,9 % par rapport au trimestre précédent de l'exercice précédent.

Cette diminution est notamment liée à une mauvaise performance d'un des secteurs de TransForce, le transport de lots brisés, qui a vu ses revenus chuter de 11 %.

M. Bédard a attribué la situation au ralentissement des activités économiques dans diverses provinces. Si, au Québec, il a montré du doigt la lutte contre la corruption, en Ontario, cette situation s'explique par la hausse des impôts et en Alberta, par des licenciements massifs au Canadien Pacifique.

Le secteur de l'énergie a également été difficile pour TransForce, qui effectue notamment le transport d'équipement de forage.

Il y a eu une baisse significative des activités de forage en Alberta, où l'accent est mis sur l'exploitation des sables bitumineux.

Le titre de TransForce a perdu 47 cents pour clôturer à 19,53 \$ à la Bourse de Toronto hier, en baisse de 2,35 %.

HEURES TRAVAILLÉES*

› Janvier 2013: **31,8 millions**
› Déc. 2012: **34,1 millions**
› Janvier 2012: **37,5 millions**

*Dans les secteurs de la construction, du génie civil et de la voirie

Source: Commission de la construction du Québec

AFFAIRES
700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

Voulez-vous faire 15 000 \$? Recherche personne ayant un score de crédit de 700 et plus et un salaire de 75 000 \$. Appeler 514-973-0003

714 FRANCHISES

POUR ACHETER OU VENDRE UNE FRANCHISE
QUÉBEC FRANCHISE
Magazine - Web - Mobile

715 FINANCEMENT

1-514-241-7000 Sécur Finance
Prêts hyp.: rés., locatifs, comm., construction
www.securfinance.com

1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

ArgentDirect.com Prêt de 500\$+ en 1h
Sans enquête de crédit *1-888-374-5777*

JE VEUX emprunter 10 000\$, en garantie
une propriété de 170 000\$. 514-464-6631

MULTI-LOGEMENTS - HYPOTHÈQUES
À 2,80% / 5 ans. Pour les services d'un courtier. Laurent Donnadieu 514-910-4141

RECHERCHE de capital pour prêt hyp. privé, max. 70% de la valeur, bon rendement. Sécuritaire. Idéal Finance, Laurent 450-438-6492.

716 SERVICES SPÉCIALISÉS

POUR TOUTES VOS COMMUNICATIONS
ConsultezUnGraphiste.com

AVIS
800

801 AVIS LÉGAUX

AVIS À M. JOHN ROBERT
Madame **KETSIA GARRAUD**, en sa qualité de mère, domiciliée au 3210, 6e rue, Laval, avise M. John Robert qu'une demande pour changer le nom de **SHAIB JONATHAN ROBERT** en celui de **SHAIB JONATHAN GARRAUD ROBERT** a été présentée au Directeur de l'état civil.

AVIS PUBLIC

Réunion Publique Annuelle

L'Administration de pilotage des Laurentides invite les citoyens à sa réunion publique annuelle durant laquelle le président du conseil d'administration et des membres de la direction présenteront le rapport des activités de la société pour l'année 2012.

Ils recevront aussi les commentaires et questions des personnes intéressées.

Date : Le 15 mai 2013
Heure : 16h30
Lieu : Club St-James
1145 avenue Union
Montréal, QC, H3B 3C2

Les personnes qui désirent y participer sont priées de confirmer leur présence avant le 3 mai 2013 à :

Christiane Jodoin
514-954-3274
christiane.jodoin@apl.gc.ca **Canada**

VENTE PAR SOUMISSION

52 chambres

"Hébergement industriel relogable"

Avec cuisine complète, salle à manger, avec plus de 10 000 pi car. d'espace habitable.

La date limite pour les offres (pas plus tard) est 2h (heure normale de l'est), 9 mai, 2013.

Toutes les offres seront soumises à :

C3 - Crescent Commercial Corporation, 5430 Avenue Royalmount, Québec H4P 1H7 dans des enveloppes scellées et marquées "C3 - Relocatable Industrial Accommodation".

Toutes les offres doivent être accompagnées d'un chèque certifié au montant de 15% de l'offre. Inspection par rendez-vous. Pour plus d'information: appelez 514-739-3355, ou visitez www.c3.com/gallery.php

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE AVEC NEW YORK

Le projet du lac Champlain avance

HÉLÈNE BARIL

Le projet d'interconnexion qui doit relier le Québec et la ville de New York en passant sous le lac Champlain vient d'être approuvé par la Commission des services publics de l'État de New York.

Il s'agit d'une étape importante vers la réalisation de ce projet connu sous le nom de Champlain Hudson Power Express, dont Hydro-Québec négocie l'achat de la majeure partie de la capacité de transport.

Encore plusieurs autres étapes doivent être franchies avant la réalisation du projet qui nécessiterait un investissement de plus de 2 milliards. Il doit notamment obtenir la bénédiction du président des États-Unis, Barack Obama, comme le controversé pipeline Keystone XL de TransCanada.

La nouvelle ligne de transport est un projet piloté par Transmission Developers Inc., une filiale de la firme d'investissement Blackstone. Le lien de 531 kilomètres entre La Prairie, au Québec,

et New York aurait une capacité de transport de 1000 mégawatts.

Moins controversé que Keystone XL, le Champlain Hudson Power Express a toutefois beaucoup d'opposants dans l'État de New

York, où la population préférerait que l'électricité soit produite localement plutôt qu'importée du Canada. Paralisé peut-être, mais pas mort, selon Hydro-Québec. « Nous sommes toujours dans l'attente du nouveau tracé pour la partie américaine du projet », a indiqué hier le porte-parole d'Hydro, Gary Sutherland.

Le Champlain Hudson Power Express a beaucoup d'opposants dans l'État de New York, où la population préférerait que l'électricité soit produite localement plutôt qu'importée du Canada.

York, où la population préférerait que l'électricité soit produite localement plutôt qu'importée du Canada.

Northern Pass

Hydro-Québec est partenaire d'un autre projet d'interconnexion qui doit relier son réseau et celui de la Nouvelle-Angleterre en traversant l'État du New Hampshire. Ce projet, connu sous le nom de Northern Pass, est actuellement paralysé parce que les tracés proposés suscitent beaucoup d'opposition.

Northern Pass doit traverser la frontière quelque part au sud du village de East Hereford, en Estrie. Le projet accuse un très grand retard sur son échéancier qui prévoyait une mise en service en 2015.

Dans son plus récent rapport annuel, Hydro-Québec fait mention du projet Champlain Hudson Power Express mais ne dit pas un mot de Northern Pass. A-t-elle mis une croix dessus? « Ce sont deux portes supplémentaires vers deux marchés qui sont tous les deux importants pour nous », a répondu son porte-parole.

À L'AGENDA

PREVISIONS ■ REEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

LUNDI 22 AVRIL

Ventes de maisons existantes (É.-U.) mars: **0,5%** fév.: **0,8%**
Brookfield Canada BPA IT: **39¢**
Canadien National BPA IT: **1,21\$**
Rogers BPA IT: **77¢**

JEUDI 25 AVRIL

Agnico-Eagle BPA IT: **34¢**
AltaGas BPA IT: **54¢**
Domtar BPA IT: **1,45\$**
Imperial Oil BPA IT: **92¢**
Potash BPA IT: **60¢**

Source: Bloomberg

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresse.ca

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

		4	3					
					5		2	
	7							9
				8			6	
4				3				
	5	2			6		7	
		9			2	6		
3		8		7				
2	6					4		

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	8	7	9	5	4	2	6	3
5	2	9	8	6	3	4	1	7
4	6	3	7	1	2	8	9	5
9	5	2	6	4	1	7	3	8
7	3	1	5	8	9	6	4	2
6	4	8	2	3	7	9	5	1
3	9	6	1	2	8	5	7	4
8	1	5	4	7	6	3	2	9
2	7	4	3	9	5	1	8	6

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

2570

Par Fabien Savary

2569

PARCE QUE VOUS CARBUREZ AU DIRECT



La Presse+ vous tient au courant toute la journée.
L'actualité toujours à jour grâce à l'information en continu*.
Vos résultats sportifs, votre météo et la Bourse en direct.



Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

*En mode Wi-Fi.

LA PRESSE AFFAIRES

CHARLES DUTIL, PDG DE MANAC

L'entreprise qui fait rouler l'économie



JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
GRANDE
ENTREVUE

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE — Le fabricant de semi-remorques Manac est devenu au fil du temps un véritable baromètre de l'économie puisque les véhicules qu'il fabrique servent à faire rouler l'économie. Une réalité que constate chaque jour Charles Dutil, PDG de l'entreprise.

«C'est simple. Quand les ventes des manufacturiers reculent de 10 %, on fabriquera 10 % de semi-remorques de moins durant l'année. Notre production annuelle reflète assez fidèlement la croissance ou la décroissance qu'enregistre l'activité économique», expose-t-il dans ses bureaux situés au cœur de l'usine Canam de Saint-Georges-de-Beauce.

Le PDG m'avait préalablement fait visiter l'immense usine où Canam — plus important fabricant de semi-remorques du Canada — assemble ses véhicules pour des clients québécois, canadiens et du nord-est des États-Unis.

Charles Dutil tenait surtout à me démontrer la supériorité en matière de sécurité des semi-remorques de Canam par rapport à la concurrence.

«On vient de réussir les essais sur pare-chocs que réalise l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS) aux États-Unis. Sur huit manufacturiers nord-américains, on est le seul à réussir à protéger le conducteur d'une voiture qui percute une semi-remorque lorsqu'il y a une collision par-derrière dans un angle de 30 degrés», m'explique-t-il.

Frapper de plein fouet le train arrière d'une semi-remorque est le pire des cauchemars qu'appréhendent les automobilistes. En raison de la hauteur des boîtes, les occupants d'une voiture risquent d'être décapités parce que les pare-chocs ne résistent pas à l'impact. Ce qui n'est pas le cas des trains routiers fabriqués par Manac.

«On a renforcé les pare-chocs en les arrimant au châssis du véhicule. Non seulement le conducteur de la voiture a la vie sauve, mais la boîte du camion ne se trouve pas endommagée à la suite de l'impact. Ce sont des coûts importants que peuvent épargner les compagnies de transport», précise le PDG.



PHOTO CAROLINE GRÉGOIRE, LE SOLEIL

«On vient de réussir les essais sur pare-chocs que réalise l'Insurance Institute for Highway Safety aux États-Unis. Sur huit manufacturiers nord-américains, on est le seul à réussir à protéger le conducteur d'une voiture qui percute une semi-remorque lorsqu'il y a une collision par-derrière dans un angle de 30 degrés», dit Charles Dutil, PDG de Manac.

Cette nouveauté qui a été mise au point par l'équipe d'ingénierie de Canam fait la fierté du groupe et constitue une valeur ajoutée que les responsables du marketing vont évidemment exploiter à fond.

Gros acteur et gros enjeux

Charles Dutil aime bien recourir aux formules-chocs pour résumer une situation.

d'une quantité de petits transporteurs qui ont des flottes de 10 ou 20 camions.

«Nos gros clients comme TransForce ou le Groupe Robert ne représentent que 30 % de nos revenus. Notre base est beaucoup plus large et variée», note Charles Dutil.

L'entreprise fondée par son père Marcel Dutil en 1966 emploie aujourd'hui 650 per-

«C'est simple. Quand les ventes des manufacturiers reculent de 10 %, on fabriquera 10 % de semi-remorques de moins durant l'année. Notre production annuelle reflète assez fidèlement la croissance ou la décroissance qu'enregistre l'activité économique.»

— Charles Dutil, PDG de Manac

Sur le positionnement de Manac dans le marché nord-américain, sa réponse est claire: «Manac est le plus gros des petits fabricants en Amérique du Nord», laisse-t-il tomber.

«On est le plus gros au Canada, mais il existe des fabricants bien plus importants aux États-Unis qui produisent pour des grandes chaînes de détaillants. Notre marché à nous est composé

de sonnes à Saint-Georges. En 2002, elle a acquis un fabricant américain, CPS Trailers, à Oran, au Missouri, et a ouvert une nouvelle usine à Kennett, dans le même État, pour y fabriquer des plates-formes routières.

Pour son dernier exercice financier, Manac a livré un nombre record de 7000 semi-remorques, dont 4500 ont été assemblées à son usine en Beauce.

«À Saint-Georges, on a au moins 450 employés en usine qui travaillent sur deux factions de semaine et une autre de fin de semaine. La cadence de production est revenue à un niveau élevé, mais on a traversé des années vraiment éprouvantes», souligne Charles Dutil.

Manac, un baromètre de l'économie? Voici quelques chiffres qui vont convaincre les plus sceptiques.

En 2006, au plus fort des folles années de croissance dopées par la bulle immobilière aux États-Unis, l'entreprise a livré un nombre record de 6835 semi-remorques. En 2008, au début de la crise financière et de la récession américaine, la production est tombée à 4100 remorques.

En 2009, au plus fort de la crise, seulement 2000 véhicules ont été assemblés dans les installations canadiennes et américaines du groupe québécois. Moins du tiers de la production de 2006.

«On a dû couper la production de l'usine en deux. On a dû réduire de beaucoup le personnel, et plusieurs nous ont quittés pour de bon. On fonctionnait trois semaines sur quatre et nos travailleurs touchaient du chômage», déplore le PDG.

«Quand il y a moins de camions sur la route, les entreprises de transport mettent des semi-remorques sur la touche. Il n'est pas question d'en acheter des neuves. Ils les sortent quand les affaires reprennent», observe-t-il.

Les bienfaits de l'anonymat

Si les affaires se sont graduellement remplacées depuis 2010, Charles Dutil est bien conscient que Manac restera toujours exposée aux cycles économiques.

Depuis 2004, il profite au moins d'un avantage qu'il n'avait pas avant, celui de pouvoir exploiter une entreprise sans avoir à rendre de comptes à tout bout de champ.

Manac, qui faisait partie du groupe Canam Manac, a été privatisée et rachetée par la famille Dutil il y a maintenant 10 ans.

«Je n'avais aucun problème à faire partie d'un tout qui s'appelait Canam Manac, mais j'ai retrouvé depuis 10 ans un anonymat que j'aime bien. On a beaucoup moins de rapports à produire, pas de rencontres à planifier pour expliquer notre situation financière. On apprécie notre liberté», confesse avec le sourire le PDG.

SNC-Lavalin sur la bonne voie, croit Guy Saint-Pierre

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

Guy Saint-Pierre, qui a dirigé SNC-Lavalin de 1991 à 1996, trouve «malheureux» les scandales qui secouent la firme d'ingénierie depuis l'an dernier, mais croit que l'entreprise est sur la bonne voie pour s'en sortir.

Au cours d'une brève entrevue avec La Presse Canadienne après une annonce sur la place des femmes dans les conseils d'administration, hier, M. Saint-Pierre a estimé que le nouveau PDG de SNC-Lavalin, l'Américain Robert Card, travaillait à «trouver les bonnes formules» pour redresser la société.

L'homme de 79 ans a dit ne pas s'inquiéter de la décision de M. Card d'installer à Londres deux des nouveaux hauts dirigeants de l'entreprise, le Britannique Neil Bruce et le Français Christian Jacqui. Selon lui, il est impossible pour une multinationale de gérer l'ensemble de ses activités à partir de Montréal, même si c'est ce que SNC-Lavalin a fait jusqu'à tout récemment.

Ce qui préoccupe davantage Guy Saint-Pierre, c'est le risque que l'entreprise fasse un jour l'objet d'une prise de contrôle étrangère semblable à celle qui a permis au géant

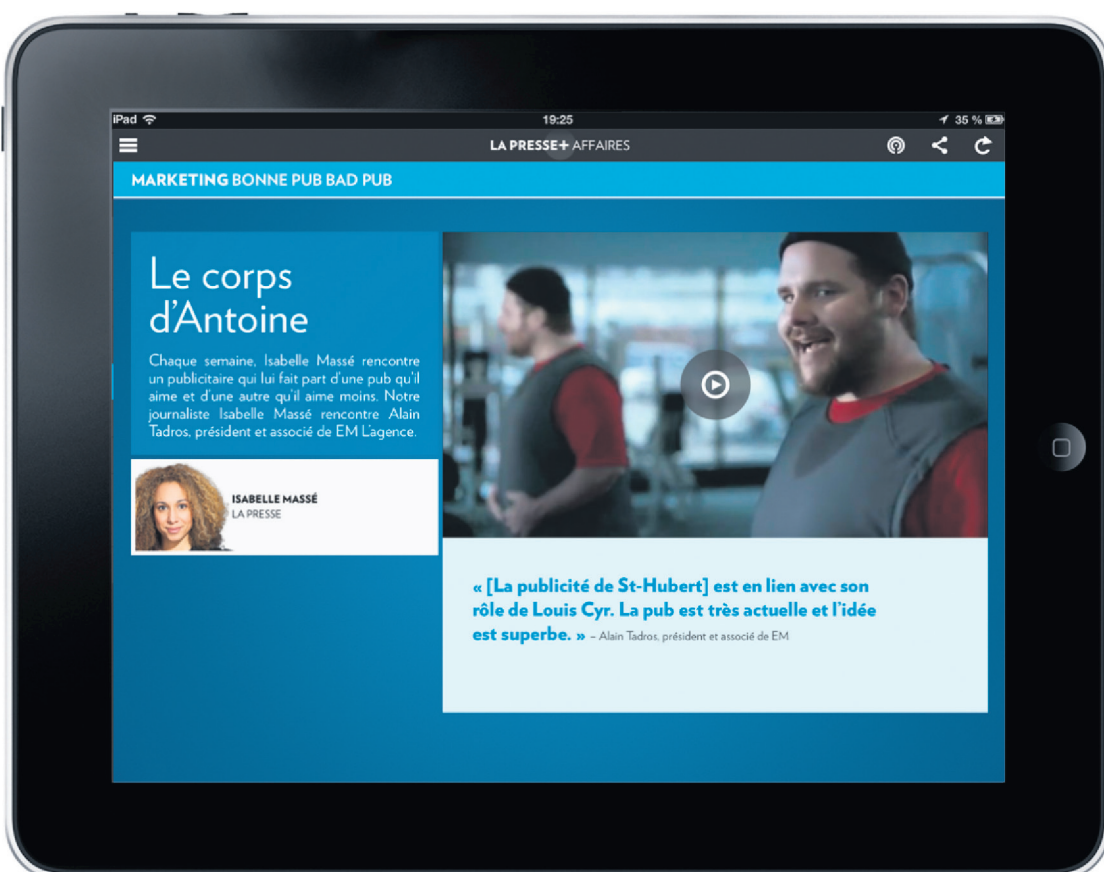
britannico-australien Rio Tinto de mettre la main sur Alcan, en 2007.

Il y a un peu plus d'un an, SNC-Lavalin a révélé que des paiements douteux totalisant 56 millions US ont été camouflés lorsque Pierre Duhaime était le grand patron de l'entreprise. Celui-ci a été relevé de ses fonctions en mars 2012. En novembre, il a été arrêté pour une fraude alléguée de 22,5 millions liée au chantier du Centre universitaire de santé McGill.

M. Saint-Pierre a assuré hier qu'il n'avait eu connaissance d'aucune malversation semblable au cours de son mandat comme PDG de SNC, de 1989 à 1991 (avant la fusion avec Lavalin), et de SNC-Lavalin, de 1991 à 1996.

L'ancien dirigeant a relaté qu'à son époque, deux règles encadraient les versements faits à des agents commerciaux: ceux-ci ne devaient pas dépasser 5 % de la valeur du contrat obtenu et ils devaient être effectués par chèque plutôt qu'en argent comptant. Il a comparé le travail de ces intermédiaires à celui des courtiers immobiliers.

Il a été impossible de savoir auprès de SNC-Lavalin hier quelles sont les règles qui régissent actuellement les paiements faits à des agents commerciaux.



En exclusivité dans **La Presse+**

ÉCRAN TECHNO

■ La chronique du samedi de **Jean-François Codère**

PUBLICITÉ

■ Notre chronique du samedi «Bonne pub, bad pub»

BARRICK GOLD

Les millions des patrons contestés par la Caisse

MARTIN VALLIÈRES

Coup de semonce parmi les princes aurifères de Canada inc. Les patrons torontois de Barrick Gold, le plus important producteur d'or au monde, font face à un front commun des plus importants fonds de retraite au Canada, qui s'opposent à leur rémunération jugée excessive.

Dans une déclaration commune sans précédent, diffusée hier à cinq jours de l'assemblée d'actionnaires de Barrick, ce groupe de huit grands investisseurs mené par la Caisse de dépôt et placement du Québec conteste le versement d'une prime de 11,9 millions US au coprésident du conseil de Barrick, John Thornton, quelques mois à peine après son entrée en fonction.

Avec cette prime, la rémunération totale de M. Thornton pour six mois en poste en 2012 s'est établie à 17 millions US, en salaire et en primes diverses.

En ricochet, cette prime a fait bondir de 149 % à 56,8 millions US l'ensemble de la rémunération attribuée aux hauts dirigeants de Barrick en 2012, incluant son fondateur, Peter Munk, encore coprésident du conseil malgré son âge avancé.

Une telle hausse de rémunération contraste avec les mauvais résultats endurés par les actionnaires de Barrick en 2012: revenus stagnants à 14 milliards US, perte nette de 665 millions US, rendement boursier négatif de 23 %.

Aussi, les analystes demeurent sceptiques envers sa prochaine rentabilité, alors que le prix de l'or déprime et que ses projets aurifères (Chili, Nouvelle-Guinée) éprouvent des difficultés coûteuses.

C'est dans ce contexte que les plus grands gestionnaires de fonds de retraite au Canada, dont la Caisse de dépôt, ont décidé de « passer le message » que l'énorme prime au nouveau coprésident de Barrick était injustifiée.

« Quand nous avons vu ça dans la circulaire de direction, nous nous sommes dit: "Mon Dieu, qu'est-ce que



PHOTO FOURNIE PAR REUTERS

L'annonce d'une prime de 11,9 millions US au coprésident du conseil de Barrick, John Thornton, quelques mois après son entrée en fonction, a fait réagir de grands investisseurs, dont la Caisse de dépôt et placement.

c'est ça? » », a indiqué Marie Giguère, première vice-présidente, affaires juridiques, de la Caisse de dépôt, lors d'un entretien avec *La Presse Affaires*.

« De plus, on constate que M. Thornton n'a même pas d'objectif ou de cible de performance afin d'établir son niveau de prime. Aussi, Barrick dit lui avoir payé cette prime pour son "leadership important" comme coprésident du conseil en 2012 », a souligné M^{me} Giguère.

« Pourtant, il vient d'être nommé en poste il y a quelques mois. En lui versant une telle prime, dès maintenant, Barrick contrevient au principe de gouvernance qui dit que la rémunération des dirigeants doit être liée à leur rendement comme gestionnaires, après quelques années en poste. »

En manifestant leur opposition, la Caisse et ses sept alliés, dont Teachers', Omers et l'Office d'investissement du régime de pension de

Canada (RPC), espèrent inspirer d'autres actionnaires de Barrick de voter contre sa politique de rémunération lors de l'assemblée annuelle, mercredi prochain, 24 avril, à Toronto.

« Nous ne pouvons pas nous prononcer à leur place. Mais, oui, nous souhaitons rallier le plus de voix possible à voter contre cette rémunération », a admis M^{me} Giguère.

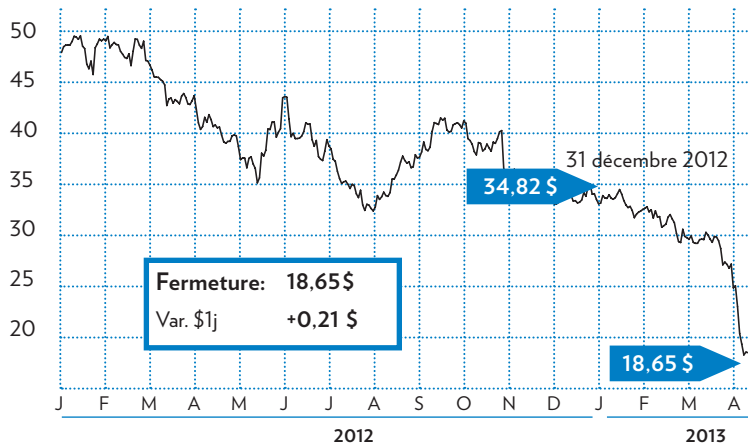
La Caisse et ses sept alliés contrôlent quelque 22 millions d'actions de Barrick, ce qui équivaut à seulement 2 % de ses actions en circulation. En Bourse, ce bloc d'actions vaut environ 410 millions de dollars; bien peu en proportion des 916 milliards en actif total de ce groupe des huit.

À elle seule, la Caisse de dépôt est le plus important actionnaire de Barrick dans ce groupe, avec 8,4 millions d'actions pour une valeur de 156 millions, à raison de 18,65 \$ par action hier à la Bourse de Toronto.

Cependant, cette valeur est très inférieure à celle de 297 millions inscrite au rapport annuel 2012 de la Caisse. Cette perte de valeur témoigne de la déprime boursière qui affecte tout le secteur aurifère depuis quelques semaines.

BARRICK

Le prix depuis janvier 2012



GÉANTS AURIFÈRES, PATRONS DORÉS

Barrick Gold

56,8

MILLIONS US (+149 %)

(RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, 2012)

- 23 %

Rendement aux actionnaires en 2012

14,5 MILLIARDS US (+2 %)

Chiffre d'affaires en 2012

Goldcorp

21,7

MILLIONS CAN (-25 %)

(RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, 2012)

- 18 %

Rendement aux actionnaires en 2012

5,4

MILLIARDS US (+1,3 %)

Chiffre d'affaires en 2012

Kinross

39,5

MILLIONS US (+53 %)

(RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, 2012)

- 15 %

Rendement aux actionnaires en 2012

4,3

MILLIARDS US (+12 %)

Chiffre d'affaires en 2012

Sources: Circulaires de direction des entreprises, Bloomberg

La fronde sans précédent de la Caisse



FRANCIS VAILLES
CHRONIQUE

Le Palais des congrès de Toronto sera le théâtre d'une protestation sans précédent mercredi prochain. On n'y trouvera pas de manifestants cagoulés ou de partisans du carré rouge, mais il y aura pire: huit des plus puissants investisseurs institutionnels du Canada, dont la Caisse de dépôt et placement, viendront manifester leur mécontentement à l'assemblée annuelle de la société aurifère Barrick.

Ces caisses de retraite dénoncent le salaire excessif d'un dirigeant de Barrick, une fronde unique au Canada. La rémunération de John L. Thornton a totalisé 17 millions en 2012. Les investisseurs institutionnels s'insurgent surtout contre la prime offerte à M. Thornton au moment de son embauche de 11,9 millions. Vous avez lu: le gestionnaire s'est vu promettre cette « attribution spéciale à la signature » au moment de son embauche en juin 2012. La somme a officiellement été versée en décembre 2012.

John Thornton n'est pas le nouveau PDG de Barrick. Il a simplement été embauché comme coprésident du conseil d'administration. Selon les huit opposants, « cette rémunération ne respecte pas le principe de gou-

de la prime de 11,9 millions. Cette prime lui a été offerte pour « l'inciter à assumer le poste de coprésident du conseil et à consacrer beaucoup de temps à Barrick », explique brièvement l'entreprise.

Du temps, M. Thornton en aura bien besoin. En plus de son emploi chez Barrick, l'homme siège à 10 comités, principalement en Chine, et à trois conseils d'administration, dont ceux de Ford et de HSBC. Son emploi principal est professeur de leadership à Pékin, qui compte 12 heures de décalage

celles des trois autres présidents qu'a eus l'organisation en 2012.

L'ancien PDG, Aaron Regent, a été mis à la porte le 5 juin 2012. Barrick lui a versé 12 millions, dont 11 millions comme indemnité de départ. Pour le remplacer, Barrick a nommé Jamie Sokalsky, dont la rémunération s'est élevée à 11,3 millions, en plus de John Thornton (17 millions). À cela s'ajoute la rémunération de l'âme fondatrice de Barrick et président du conseil, Peter Munk (4,3 millions), qui est âgé de 85 ans.

En somme, les « présidents » de Barrick ont touché près de 45 millions de rémunération en 2012! Pendant ce temps, l'action de Barrick a reculé de 20 % de juin à décembre 2012.

vernance de la rémunération liée au rendement et est donc disproportionnée ».

Mercredi, ils voteront conjointement contre la politique de rémunération de l'organisation et contre les membres du comité de rémunération. Les opposants ne sont pas de petits acteurs. Ensemble, ils gèrent des actifs totalisant 916 milliards.

Dans sa circulaire de direction, curieusement, Barrick est peu loquace sur les raisons

horaire avec Toronto. Bref, John Thornton doit travailler jour et nuit.

Chose certaine, la prime ne sert pas à débaucher M. Thornton d'un poste prestigieux dans une multinationale. Son dernier poste permanent d'importance remonte à 2003, lorsqu'il était président de Goldman Sachs.

La rémunération de John Thornton est également étonnante pour deux autres raisons. D'abord, elle s'ajoute à

En somme, les « présidents » de Barrick ont touché près de 45 millions de rémunération en 2012! Pendant ce temps, l'action de Barrick a reculé de 20 % de juin à décembre 2012.

Deuxième particularité: d'être nommé coprésident du conseil, John Thornton était membre du comité de rémunération du conseil de Barrick. Il avait donc les bonnes connaissances pour négocier ses émoluments.

« Incompréhensible »

Yvan Allaire, expert en gouvernance, trouve cette prime « mystérieuse et incompréhensible ». Il se réjouit de voir la réaction des investisseurs institutionnels et ne serait pas surpris qu'une telle opposition fasse tâche d'huile. « Les fonds ne doivent pas avoir peur de se prononcer publiquement sur ce genre d'enjeu », dit-il.

Yvan Allaire est loin d'être un communiste. Il a siégé au conseil de Bombardier, de CGI et de la Caisse de dépôt, entre autres, et il est coauteur de *Plaidoyer pour un nouveau capitalisme*. Depuis 2005, il est président du conseil de l'Institut pour la gouvernance des organisations privées et publiques. « Je travaille pour sauver le capitalisme », dit-il.

L'Assemblée de mercredi risque donc d'être houleuse, surtout si d'autres actionnaires suivent les opposants. L'entreprise doit tenir deux votes importants, l'un sur la rémunération des dirigeants et l'autre sur les administrateurs.

Le vote sur la rémunération est consultatif. Il ne changera donc pas grand-chose à court terme et n'obligera pas M. Thornton à rembourser la prime. Toutefois, le conseil et le comité de rémunération ont promis de prendre en compte le résultat, est-il indiqué dans la circulaire de direction.

Le vote sur les administrateurs est plus important: Barrick s'est engagé à ce que les administrateurs qui ne reçoivent pas l'appui d'une majorité des actionnaires soient forcés d'offrir leur démission. Le conseil disposera de 90 jours pour accepter ou non cette démission.

Une telle démission serait une première au Canada. Et elle pourrait bien faire des petits, au grand plaisir des actionnaires.

LA PRESSE AFFAIRES

CAPITALE ÉCONOMIQUE

NEW YORK

YVES SCHAËFFNER, COLLABORATION SPÉCIALE



ILLUSTRATION LA PRESSE

BITCOIN

La monnaie qui fait jaser

Aussi virtuelle que volatile, la devise électronique bitcoin suscite à la fois curiosité et scepticisme à Wall Street.

Confinée depuis sa naissance aux recoins les plus obscurs de l'internet (pensez: achat de drogues illégales en ligne, transactions anonymes, casinos virtuels...), la monnaie numérique bitcoin est devenue un sujet de conversation sérieux à Wall Street au cours des dernières semaines.

Et pour cause: la valeur totale des bitcoins en circulation a franchi pour la première fois le cap du milliard de dollars US à la fin de mars. Qui plus est, on a appris la semaine dernière que les riches jumeaux Winklevoss (connus notamment pour avoir poursuivi en justice Mark Zuckerberg pour la paternité de Facebook) possèdent l'équivalent de plusieurs millions de dollars dans la devise numérique et croient dur comme fer en son avenir.

«Pour l'instant, ce sont surtout les firmes de capital de risque qui sont intéressées par les bitcoins», précise Elizabeth Anderson, responsable des communications de ConvergEx Group, une des rares firmes de courtage new-yorkaises à manifester un intérêt pour les bitcoins.

Dans son tout premier rapport sur le sujet, daté du 28 février 2013, ConvergEx Group notait que «la

devise la plus performante au cours des 12 derniers mois n'a pas de mère patrie, pas de banque centrale et pas de titre physique: il s'agit des bitcoins que l'on ne retrouve qu'en ligne. La valeur de BTC, comme la monnaie est appelée, a connu une croissance de 130% en un an par rapport au dollar américain».

Devise virtuelle

Créé en 2009 par un programmeur ou un groupe de programmeurs japonais (le mystère plane encore sur la question), le bitcoin est une devise entièrement virtuelle qui permet d'effectuer des transactions de manière complètement anonyme. Cette particularité a eu pour conséquence de susciter d'abord l'intérêt de nerds, de militants libertaires, de revendeurs de drogues et de parieurs en tout genre.

Pour l'instant, il y aurait un peu plus de 11 millions de bitcoins en circulation, dont la valeur est basée sur le prix que les gens sont prêts à payer pour se les procurer (93\$US au moment d'écrire ces lignes). À ce sujet, il faut savoir que pour mettre en circulation de nouveaux bitcoins, il faut résoudre des problèmes mathématiques qui ne cessent de se complexifier. Selon la volonté de ses inventeurs, le nombre de bitcoins en circulation ne dépassera toutefois jamais les 21 millions.

Toute cette aura de mystère suscite évidemment bien des questions. Surtout que la devise est extrêmement volatile. Ainsi, au cours des trois dernières semaines, la valeur de la monnaie numérique a plus que triplé, pour atteindre 266\$US, le 10 avril, avant de chuter de plus de 50% dans la même journée!

Mais ces violentes fluctuations ne semblent pas décourager pour autant un nombre grandissant d'investisseurs. À New York, Coinsetter, une entreprise en démarrage, vient d'annoncer qu'elle va lancer une plateforme d'échanges pour bitcoins grâce aux 500 000\$US de fonds qu'elle est parvenue à amasser auprès d'investisseurs.

Investissement risqué

Sur la côte Ouest, le groupe The Dollar Vigilante a affirmé vouloir ouvrir le premier guichet automatique à bitcoins à San Diego sous peu.

Ces développements signifient-ils que les bitcoins ont réellement un avenir? «Je ne dirais pas de ne pas investir, mais c'est vraiment un investissement risqué», concédait le PDG de la firme new-yorkaise BitInstant, Charlie Shrem, à un journaliste du *New York Magazine* la semaine dernière. Son principal conseil? N'investissez pas l'argent que vous ne pouvez pas vous permettre de perdre...

14 cents

Durant les six premiers mois où les bitcoins ont commencé à être échangés (à partir d'avril 2010), leur valeur n'a jamais dépassé 14 cents US.

25

Nombre de nouveaux bitcoins mis en circulation toutes les 10 minutes à l'heure actuelle. Au cours des quatre premières années de leur existence, 50 nouveaux bitcoins étaient «créés» toutes les 10 minutes.

2140

Année au cours de laquelle les derniers des 21 millions de bitcoins devraient avoir été mis en circulation.

2011

Février

Mois au cours duquel le bitcoin a atteint la parité avec le dollar US pour la première fois.

SUR LE RADAR

Chaque samedi, un financier différent répond à nos questions. Il donne sa lecture des marchés, offre son point de vue sur la Bourse et donne quelques conseils d'investissement. Cette semaine, Paul Taylor, vice-président principal et chef des placements, titres canadiens fondamentaux, chez BMO Gestion d'actifs.

Un trimestre décevant à passer!

MARTIN VALLIÈRES

Q: À votre avis, quel est l'événement le plus significatif des derniers jours à la Bourse?

L'agitation qui a bousculé les principaux indices boursiers nord-américains récemment suggère que les marchés étaient peut-être rendus en légère surévaluation, poussés par des attentes élevées envers les résultats d'entreprise et la conjoncture économique.

Après quelques mois encourageants aux États-Unis, les plus récentes données économiques, presque toutes inférieures aux attentes, ont soudainement atténué ce sentiment favorable en Bourse.

En particulier, les indices de l'emploi non agricole et de la production industrielle ont provoqué l'impression d'une nette modération de la croissance économique en mars, à l'inverse de ce qui s'observait depuis plusieurs mois.

Aussi, les données à propos des consommateurs américains suggèrent un ajustement de leur comportement d'achat après la hausse des impôts prélevés sur les salaires, en début d'année.

Pour les marchés boursiers, ces indices économiques moins favorables à court terme augurent d'une certaine nervosité pendant encore plusieurs semaines, sinon quelque mois.

Q: Quel indicateur suivez-vous le plus attentivement en ce moment?

En priorité: l'économie américaine à court terme et la réaction des marchés boursiers.

Après un premier trimestre relativement fort aux États-Unis, il faudra voir si le trimestre en cours sera le plus faible en 2013, comme ce fut le cas depuis quelques années.

Chez BMO Gestion d'actifs, nous anticipons un regain modeste de croissance de l'économie américaine durant la seconde moitié de 2013. Ce regain serait appuyé sur l'amélioration

du marché résidentiel et un sentiment plus favorable parmi les consommateurs américains.

Sur les marchés boursiers, nous sommes d'avis que les préoccupations récentes des investisseurs face aux risques macro-économiques aux États-Unis (mur fiscal), en Europe (crise d'endettement) et en Chine (soudain rressac de croissance) continueront de s'atténuer.

Par conséquent, les investisseurs concentreront leur attention vers l'économie américaine et les fondamentaux des résultats des entreprises.

Q: Que feriez-vous avec quelques dizaines de milliers de dollars à investir?

J'investirais cette somme de façon diversifiée, mais avec une sur-pondération délibérée en faveur des actions, en particulier les actions d'entreprises américaines.

En général, cette répartition serait de l'ordre de 65% en actions et de 35% en obligations. Pour la portion en Bourse, j'allouerais au plus 30% en actions canadiennes, mais au moins 25% en actions américaines et 15% en actions internationales (Europe, Asie).

Mon sentiment favorable envers les actions se base sur leur valeur relative par rapport aux obligations. En fait, les actions s'échangent ces temps-ci à des valeurs encore raisonnables, alors que les obligations sont extrêmement chères.

Quant à mon sentiment envers les actions américaines, il s'appuie sur l'attente que l'économie des États-Unis retrouvera bientôt son rôle pivot de la croissance économique mondiale.

En revanche, sur la Bourse canadienne, considérant le poids des matières premières qui sont dans un long repli cyclique, le principal indice de marché (S&P/TSX) risque de demeurer en «sous-performance» par rapport à ses voisins américains, comme il le fait depuis une quinzaine de mois.

Q: Quel placement évitez-vous à tout prix?

Les obligations négociables! Elles représentent un placement horrible ces temps-ci, tant en rendement réel à court terme qu'en valeur relative à moyen terme.

Je préférerais même rester en comptant plutôt que d'investir davantage dans des obligations. Avec les taux obligataires aussi bas, très proche du taux d'inflation, les investisseurs en obligations n'ont plus aucun coussin en cas de remontée de l'inflation à moyen terme.

Si l'inflation demeure inchangée, leur rendement courant est de zéro dans le meilleur des scénarios. Mais si l'inflation augmente, ces investisseurs se retrouveront immédiatement en rendement négatif.

Dans le contexte actuel, pour justifier un investissement en obligations, vous devez avoir un sentiment très défavorable envers les perspectives du marché des actions. Pour quelques années, même.

Or, rien ne justifie un tel négativisme boursier ces temps-ci, au-delà de certains ajustements de valeur à court terme.

Q: Qu'est-ce que les marchés sous-estiment le plus actuellement?

Il y a de plus en plus d'attentes envers une remontée éventuelle des taux obligataires et des taux d'intérêt, ne serait-ce que pour réduire le déficit de nombreuses caisses de retraite et rehausser le rendement des placements considérés les moins risqués.

Or, je crois que ceux qui ont de telles attentes sous-estiment aussi beaucoup l'impact énorme qu'aurait la moindre remontée des taux d'intérêt sur les institutions publiques qui se sont beaucoup endettées ces dernières années, à commencer par le gouvernement fédéral des États-Unis.

Avec une dette presque doublée à plus de 15 000 milliards, le gouvernement américain serait en graves difficultés budgétaires si ses coûts de financement devaient augmenter. Washington n'aurait alors plus le choix de réduire considérablement ses dépenses et de rehausser ses revenus par des taxes et des impôts additionnels.

Je n'ai aucune envie de voir l'impact de telles mesures budgétaires sur l'économie américaine et celles de ses principaux partenaires commerciaux, dont le Canada.



Paul Taylor, CFA, MBA, est vice-président principal et chef des placements, titres canadiens fondamentaux, chez BMO Gestion d'actifs. Basé à Toronto, M. Taylor et ses adjoints supervisent la gestion de près de 10 milliards en actifs provenant des clients-investisseurs de la Banque de Montréal.

FEMMES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION

Québec écarte l'idée des quotas

ANDRÉ DUBUC

Les femmes occupent seulement un siège sur six aux tables des conseils d'administration des sociétés québécoises en Bourse. Québec souhaite que ça change, mais pas au point d'imposer des quotas aux entreprises. L'État a pourtant résolu le problème de la parité aux c.a. de ses sociétés d'État de cette façon.

La ministre de l'Emploi, du Travail et responsable de la Condition féminine, Agnès Maltais, a annoncé hier que le gouvernement du Québec faisait sienne la stratégie d'action avancée par la Table des partenaires influents, qui préconise une approche incitative pour faire changer les mentalités.

« J'endosse les recommandations de ce rapport, notamment celle touchant l'engagement volontaire », a-t-elle dit, soulignant au passage que la parité n'avait jamais été imposée aux partis politiques. « Difficile d'imposer aux autres ce qu'on n'impose pas à soi-même. »

« Parler », « inviter », « favoriser », tels sont les maîtres mots de la stratégie dévoilée hier qui vise néanmoins l'atteinte d'un taux minimal de 20 % des femmes aux c.a. d'ici 5 ans, de 30 % d'ici 10 ans et de 40 % d'ici 15 ans.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
La ministre de l'Emploi, du Travail et responsable de la Condition féminine, Agnès Maltais, a annoncé hier que le gouvernement du Québec faisait sienne la stratégie d'action avancée par la Table des partenaires influents, qui préconise une approche incitative pour faire changer les mentalités.

En bref, le gouvernement demande aux sociétés de prendre un engagement volontaire quant à la représentation des femmes à leur conseil d'administration et leur recommande de s'inspirer des cibles proposées.

En conférence de presse, on a appris que Monique Jérôme-Forget, qui, comme ministre provinciale en 2006, a défendu l'adoption de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État imposant la parité au sein de leur conseil

d'administration, faisait cavalier seul sur la question des quotas (voir texte en bas). Les neuf autres membres du comité, dont quatre femmes, rejetaient l'approche coercitive, appliquée dans certains pays européens mais inusitée en Amérique du Nord.

Au 30 novembre 2011, l'objectif de la parité a été atteint au sein des sociétés d'État. La proportion de femmes y était de 52,4 %, une augmentation de 90,6 % par rapport à avril 2006.

Des études pilotées par le professeur Claude Francoeur, de HEC Montréal, démontrent par ailleurs le bien-fondé d'avoir un conseil diversifié quand vient le temps de trancher des enjeux complexes.

Coprésident de la Table des partenaires influents, Guy Saint-Pierre, 78 ans, a clairement affiché son opposition à une parité obtenue par la contrainte. Dans pareil cas, selon lui, des dirigeants n'hésiteraient pas à faire nommer de proches parents au c.a., dans le seul but de respecter la directive.

« Ce serait la pire chose qui pourrait arriver pour les femmes, qu'il y en ait qui commencent à prendre de mauvaises femmes, des femmes qui ne sont pas préparées pour cette tâche-là », a répondu M. Saint-Pierre quand un journaliste lui a demandé de préciser sa pensée à ce sujet.

La ministre Maltais a mandaté le Secrétariat de la condition féminine d'assurer le suivi de ce plan d'action. S'il devait s'avérer que l'approche incitative ne permettait pas de corriger le déséquilibre décrit, elle envisagerait de nouvelles mesures.

QUELQUES CHIFFRES

> Les femmes occupent 15 % des sièges au conseil d'administration des 50 plus grandes sociétés québécoises cotées en Bourse.

> 26 % des entreprises québécoises cotées n'avaient aucune femme au conseil.

> Au Canada, les femmes représentent 10,3 % des administrateurs de 273 sociétés canadiennes cotées, selon l'organisme Catalyst.

> 46,2 % de ces sociétés ne comptaient aucune femme au sein de leur conseil.

> Exemples de sociétés québécoises cotées n'ayant aucune femme au conseil : Reitmans, Mega Brands

MONIQUE JÉRÔME-FORGET

Ces femmes de bons conseils

Pour accroître la présence des femmes dans les conseils d'administration, Monique Jérôme-Forget défend vigoureusement l'idée de quotas à la norvégienne. Envers et contre tous... et toutes. Portrait en six tableaux.

MARC TISON

Comme un aigle noir

L'image d'un aigle noir surgit à l'esprit.

Monique Jérôme-Forget est apparue vêtue d'une sobre et sombre veste de cuir ajustée, le sourire engageant, mais le regard acéré.

Dans les bureaux montréalais du cabinet d'avocats d'affaires Osler, où elle est conseillère spéciale, elle défend bec et ongles l'importance d'accroître la présence des femmes dans les conseils d'administration des entreprises québécoises.

« Je suis la seule au Québec qui prend position pour les quotas, soutient-elle. Je coprésidé un organisme mis en place par le gouvernement [la Table des partenaires influents], composé pour moitié d'hommes et de femmes, et tous sont contre les quotas, sauf moi. »

Elle ne jette la pierre à personne. Les femmes doivent composer avec les contraintes et les pressions de leur milieu.

Modestie bien placée

Et c'est bien pourquoi elle propose un objectif obligatoire de 40 % de femmes, comme celui mis en place en Norvège en 2003.

« Au départ, tous les gens d'affaires étaient contre, et tous les hommes disaient: mais où va-t-on les prendre, ces femmes-là? Or, elles existent, et aujourd'hui, hommes et femmes de la Norvège se disent: pourquoi a-t-on fait un tel plat avec quelque chose d'aussi normal? »

Ce n'est pas qu'une question d'équité. C'est également – et peut-être d'abord – une question de rentabilité.

Dans la tourmente économique de 2008, rappelle-t-elle, les entreprises dont le conseil d'administration comptait davantage de femmes se sont mieux tirées d'affaire que celles qui, malheureusement, n'incluaient que des hommes. « Je pense que les femmes apportent un savoir-faire que j'appelle de petit monde, de modestie, de [précaution à] s'assurer qu'on est capable », dit-elle.

Modeste et « petit monde », Monique Jérôme-Forget? « Je me suis vue comme ça », assure l'ex-ministre des Finances et ex-présidente du Conseil du Trésor.

Utiles sanctions

En Norvège, les choses n'ont vraiment commencé à bouger que lorsque

la loi a montré ses dents. La sanction ultime, jamais appliquée, était la dissolution de l'entreprise. En 2009, l'objectif de 40 % était atteint. « Je suis pour les quotas parce que je suis fondamentalement une behavioriste, c'est-à-dire que, quand on change les comportements, tout à coup les attitudes changent », fait valoir M^{me} Jérôme-Forget.

Patience et longueur de temps...

La patience n'est pas sa vertu dominante, admet Monique Jérôme-Forget. Mais la fin justifie la persistance.

La mise en place des quotas en Norvège, depuis les premières discussions jusqu'à l'application complète de la loi, sanctions comprises, s'est étalée sur 10 ans. « On ne le fait pas du jour au lendemain, indique-t-elle. On laisse le temps à un conseil d'administration d'être remplacé. Un remplacement sur deux est assuré par une femme. Au bout de 10 ans, on a presque atteint les 40 % que je propose. »

Un contexte canadien

Existe-t-il un contexte norvégien, une recette scandinave difficile à transposer au Canada? Coauteure d'une étude récente sur les femmes dans les hautes directions (DiversitéEnTête), Wendy Cukier, professeure à l'Université Ryerson, croit qu'un changement forcé provoquerait de la frustration et de la résistance.

« Elle a raison, dit M^{me} Jérôme-Forget. Mais sans obligation, on va se retrouver avec une augmentation de 0,5 % par année et on en a pour 70 ans à attendre, 72 ans pour être plus précise. C'est clair qu'il va y avoir de la frustration et que les gens vont se sentir bousculés. »

Pour mon talent ou pour mon genre?

Pour l'instant, le Conseil du statut de la femme favorise lui aussi des mesures incitatives plutôt que contraignantes. Sa présidente, Julie Miville-Dechéne, a fait état des réticences de certaines femmes, qui ne voudraient pas vivre avec le doute d'avoir été choisies pour leur genre plutôt que pour leur compétence.

« Est-ce que vous croyez que moi, quand j'ai été nommée à un conseil d'administration, je n'ai pas eu des doutes? », rétorque M^{me} Jérôme-Forget, le regard (bleu) aussi noir que sa veste. « Quand un homme se fait nommer, il n'a pas de doute. Souvent, il se fait nommer simplement parce que quelqu'un le connaît. J'ai vu énormément d'hommes incompétents dans les conseils d'administration. J'en ai même vu tomber endormis. Alors, je n'ai aucune hésitation à ce qu'une fois à l'occasion, une femme qui est choisie ne soit pas la meilleure. »

Aujourd'hui dans *La Presse+*, consultez la nouvelle rubrique *L'agenda*.
Notre invitée cette semaine :
Monique Jérôme-Forget.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

« Quand un homme se fait nommer, il n'a pas de doute. Souvent, il se fait nommer simplement parce que quelqu'un le connaît. J'ai vu énormément d'hommes incompétents dans les conseils d'administration. J'en ai même vu tomber endormis. Alors, je n'ai aucune hésitation à ce qu'une fois à l'occasion, une femme qui est choisie ne soit pas la meilleure », lance Monique Jérôme-Forget.

LIVRÉE
GRATUITEMENT
TOUS LES
MATINS
AVANT 5H30

Disponible dans
l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Découvrez-en plus
sur LaPressePlus.ca

LA
PRESSE+

LA PRESSE AFFAIRES



PHOTO CX MATIASH, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Restauration McDonald's améliore son bénéfice

Le mastodonte américain de la restauration rapide, McDonald's, a amélioré son bénéfice au premier trimestre, en dépit du recul de ses ventes mondiales. L'entreprise a aussi prévenu que ses ventes d'avril seront en déclin. Le bénéfice de McDonald's s'est chiffré à 1,270 milliard US, soit 1,26 \$ par action, comparativement à 1,266 milliard, ou 1,23 \$ par action, l'an dernier. Ses revenus se sont améliorés de 1 %, à 6,6 milliards US.

Les analystes relancés par FactSet anticipaient un profit de 1,26 \$ par action et des revenus de 6,59 milliards US.

Les ventes trimestrielles des restaurants comparables ont glissé de 1 %. Le déclin a été de 1,2 % aux États-Unis, de 1,1 % en Europe et de 3,3 % dans la région Asie, Moyen-Orient et Afrique.

— Associated Press

Boeing La production de 747 réduite en raison d'une faible demande

NEW YORK — Le constructeur aéronautique américain Boeing a annoncé hier qu'il ralentissait le rythme de production pour son long courrier 747-8 de 2 à 1,75 avion par mois en raison d'une demande en baisse pour les appareils fret et gros porteurs.

Les premiers avions construits au nouveau rythme de production ne seront livrés que début de 2014, note le groupe, qui n'attend « pas d'impact financier important » découlant de l'abaissement de la cadence de production.

À ce jour, 110 commandes

pour des 747-8 ont été enregistrées, dont 46 ont déjà été livrés, indique encore Boeing dans son communiqué.

« Boeing va continuer à surveiller les conditions de marché et leur effet sur les rythmes de production à l'avenir », précise le constructeur, ajoutant attendre un retour à la croissance à long terme du marché du fret en 2014.

Boeing prévoit une demande pour 790 gros porteurs comme le 747-8 Intercontinental dans le monde sur les 20 prochaines années.

— Agence France-Presse

General Electric Le profit grimpe de 16 %

Le géant américain General Electric a affiché hier un profit en hausse de 16 % au premier trimestre, notamment grâce à ses ventes de moteurs d'avions et d'équipements de transport et au gain tiré de la vente de NBC Universal.

Le profit de GE s'est chiffré à 3,5 milliards US, soit 34 cents US par action, tandis que ses revenus s'élevaient à 35 milliards US. L'an dernier, GE avait engrangé un bénéfice de 3,2 milliards US et généré des revenus de 35,2 milliards US. GE a annoncé un bénéfice ajusté

de 35 cents US par action, ce qui correspond aux attentes des analystes de FactSet.

Les commandes pour des équipements d'hydrocarbures ont progressé de 24 % pendant le trimestre, tandis que les commandes d'équipements d'aviation progressaient de 47 %.

GE a toutefois indiqué que la situation économique en Europe a plombé sa performance, surtout en ce qui concerne les ventes d'équipements énergétiques et hydrauliques.

— Associated Press

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2013 (DOSSIER R-3837-2013)

La Régie de l'énergie (la Régie) entreprend l'examen, en audience publique, de la demande de Société en commandite Gaz Métro (Gaz Métro) afin de modifier ses tarifs à compter du 1^{er} octobre 2013. La Régie procédera à cet examen en trois phases.

La phase 1 portera sur la prolongation de l'ordonnance de suspension de l'application de la formule d'ajustement automatique jusqu'au 1^{er} octobre 2014 et du maintien du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire fixé en 2012 et maintenu en 2013.

La Phase 2 portera sur l'approbation du plan d'approvisionnement.

La Phase 3 portera sur toutes les autres demandes du présent dossier tarifaire.

DEMANDES D'INTERVENTION

Toute personne intéressée souhaitant participer au processus d'audience doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention au plus tard le 29 avril 2013 à 12 h. Cette demande doit être faite conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie et aux instructions de la Régie dans sa décision D-2013-059 et être transmise à Gaz Métro dans le même délai.

La demande de Gaz Métro, les documents afférents, le Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie de même que la décision procédurale D-2013-059 peuvent être consultés sur le site internet de la Régie au <http://www.regie-energie.qc.ca> et à son Centre de documentation au 800, place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55, à Montréal.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS SÉQUESTRE DE 9221-3206 QUÉBEC INC. / DIRECTLAB DRUMMONDVILLE

Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc., en sa qualité de séquestre aux biens mobiliers de 9221-3206 Québec Inc., sollicite des offres d'achat à l'égard d'équipement spécialisé de laboratoire de fabrication de verres optiques (surfacteur de lentilles, bloqueur de lentilles, tour de fabrication de lentilles, polisseurs de finition et de contour, meuleuse, UltraRx Coating System), d'équipement et de petits outils ainsi que de fournitures et d'équipement de bureau.

Conditions de vente

Cet appel d'offres est assujéti à des conditions qui en font partie intégrante et il incombe à tout éventuel offrant d'en obtenir une copie en communiquant avec M. Jasmin Allard de Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc., au 819-473-7211 ou à jallard@deloitte.ca. Veuillez communiquer avec M. Allard pour fixer un rendez-vous afin d'examiner les biens mobiliers et/ou d'obtenir les informations pertinentes.

Les offres doivent être reçues aux bureaux de Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. à l'adresse ci-dessous dans une enveloppe scellée portant la mention « NE PAS OUVRIR : OFFRE CONCERNANT 9221-3206 QUÉBEC INC. » au plus tard le mardi 30 avril 2013, à 17 h (HAE).

FAIT À MONTRÉAL, le 20 avril 2013.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.,
en sa qualité de séquestre aux biens mobiliers
de 9221-3206 Québec Inc.

Deloitte.

Samson Bélair/Deloitte & Touche

1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal (Québec) H3B 4T9
Tél. : 514-393-7115 • Téléc. : 514-390-4103

INFINITY Asset Solutions

MARENER INDUSTRIES INC.

Mardi 30 avril, à 9 h 30 (HAA)

Inspection : le lundi 29 avril, de 9 h à 16 h (HAA)
3657 North Marginal Road, Halifax, Nouvelle-Écosse

Modèles récents, construction en acier par le fabricant, notamment : système de plasma coupage à portique ESAB Shadow modèle DX-4000 (2010); presse-plier hydraulique PIRANHA modèle 25012 (2002); cisaille hydraulique PIRANHA modèle TC3/8-12 (2002); 2 systèmes de grue (15 tonnes et 10 tonnes)

ATLANTIC CRANE (2010); chariots élévateurs à fourche d'une capacité de 10 000 lb (+ 4500 kg); camion porteur fourgon 18 pi (5,5 m) GMC, 39 000 km (2007); + de 100 soudeuses électriques ou au gaz

MILLER, LINCOLN, RED-D-ARC, THERMAL-ARC, HYPERTHERM; chaudière à l'huile DE-DIETRICH (2009); 9 conteneurs d'expédition; compresseurs d'air et séchoirs; grande quantité de gabarits et montages; + de 200 000 \$ de matière première et de produits en cours de fabrication (certificats d'authenticité disponibles); atelier d'usinage complet comprenant fraiseuses universelles, cylindres de cintrage et tourne-bobines, perceuses radiales, scies, mobilier de bureau, table et chaises de salle de conférence, classeurs, postes de travail, portables et ordinateurs, système téléphonique et bien plus.

Visitez infinityassets.com pour obtenir tous les détails. Faites une offre en ligne ou sur place.

VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES 8 ENCANS À VENIR.

infinityassets.com • 905.669.8893

AVIS PUBLIC

Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grâce Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

7481, rue Mount, au coin de l'avenue Glencoe

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire prévue pour le 6 mai 2013 à 19 h, au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à la localisation d'une piscine hors terre et sa terrasse en cour avant d'un terrain situé sur un coin de rue.

Cette dérogation mineure permettrait de positionner la piscine et sa terrasse dans la cour avant, en arrière de la façade du garage et ce, malgré les articles 331 et 333 du Règlement d'urbanisme d'une partie de l'arrondissement de Mont-Royal (01-281), qui ne permet pas le positionnement d'une piscine en cour avant.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

DONNÉ à Montréal, ce 20 avril 2013

Geneviève Reeves, avocate
Le secrétaire d'arrondissement

Vente par Soumission

Dans l'affaire de proposition de OMNIA Industries Ltd.

C3 - Crescent Commercial Corporation a été mandatée pour solliciter des offres pour l'achat de 52 chambres "Relocatable Industrial Accommodation" avec cuisine complète, mess hall, avec plus de 10,000 pi. ca. d'espace habitable.

La date limite pour les offres (pas plus tard) est 2h HNE, 9 Mai, 2013.

Toutes les offres seront soumises à C3 - Crescent Commercial Corporation, 5430 Avenue Royalmount, Québec, H4P 1H7, dans des enveloppes scellées et marquées "C3 - Relocatable Industrial Accommodation". Toutes les offres doivent être accompagnées d'un cheque certifié au montant de 15% de l'offre. Tout l'actif est vendu "Tel quel, là où il est", sans garantie et sujet à l'approbation de la Cour. La plus haute offre ou n'importe quelle offre ne sera pas nécessairement acceptée, la procédure de la vente sera terminée à une date indéterminée. Une prime d'acheteur de 13% sera appliquée à cette vente.

Inspection par rendez-vous. Pour plus d'information: appelez 514-739-3355, ou visitez www.c3.com/gallery.php

**Crescent
Commercial
Corporation**

RÉSEAU Sépaq

APPEL D'OFFRES

Parc national d'Oka
Construction de
4 minichalets
Projet n° : 07-6603

Les soumissionnaires peuvent obtenir les informations sur l'appel d'offres en visitant le site :

www.sepaq.com/immobilisations

Dépôt des soumissions :
7 mai 2013 à 15 h

CASILOC

APPEL D'OFFRES

LOT 0810 - PORTES, CADRES ET
QUINCAILLERIE HUB -
PHASE 2

REVITALISATION ET
MAINTIEN DE L'ACTIF
AU
CASINO DU LAC-LEAMY

Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur cet appel d'offres en visitant le site internet de l'entreprise :

www.casiloc.com



LOTO-QUÉBEC

OCCASIONS D'AFFAIRES

LOTO-QUÉBEC

ENTREPRENEUR-GROSSISTE

Loto-Québec désire recevoir des offres relativement aux services d'entrepreneur-grossiste pour effectuer des services de vente, de distribution et de promotion de produit de loterie chez les détaillants de Loto-Québec. Les entrepreneurs-grossistes sont des entrepreneurs indépendants et exploitent de façon exclusive un des 114 districts disponibles à travers le Québec. Les revenus des entrepreneurs-grossistes pour l'exécution des services sont établis en fonction des ventes qu'ils effectuent dans leur district.

Afin de combler des districts qui deviendront vacants, le cas échéant, au cours de la prochaine année, dans l'une ou l'autre des régions urbaines ou rurales du Québec, Loto-Québec désire se constituer une banque de candidatures d'entrepreneurs-grossistes. Celle-ci demeurera valide pendant un an.

Les personnes intéressées à soumettre leur proposition pour cette occasion d'affaires doivent répondre aux critères suivants :

- Posséder un minimum de six (6) années d'expérience dans le domaine de la vente de biens de consommation courante, incluant la promotion et le développement des affaires dans le milieu du commerce de détail;
- Posséder une expérience dans le domaine de la distribution;
- Être financièrement apte à fournir la garantie bancaire selon les modalités exigées par Loto-Québec;
- Consentir à une enquête de sécurité aux fins d'évaluer notamment ses antécédents financiers et judiciaires.

Les personnes intéressées à présenter une proposition d'affaires pour les services précités, peuvent le faire en transmettant toute la documentation pertinente avant le 3 mai 2013 à 16 h 30 à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Par la poste:

Occasion d'affaires pour entrepreneurs-grossistes
Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2100
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Par courriel:

offregrossiste@loto-quebec.com

Par télécopieur:

Télécopieur : (514) 864-4157

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

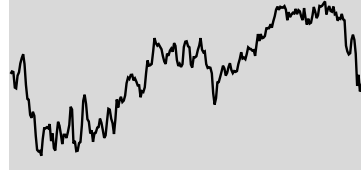
S&P 500 > 12 mois



FERMETURE 1 555,25
VAR. 1J 0,88% | 1 SEM. -2,11%
52 SEM. HAUT 1 597,35 BAS 1 266,74

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE 12 065,55
VAR. 1J 0,58% | 1 SEM. -2,20%
52 SEM. HAUT 12 904,70 BAS 11 209,55

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
CYMAT TECHNO. (CYM)	46 000	0,02	33,33
NOVADAQ TECHNO. (NDQ)	137 778	13,06	23,91
DIAGNOCURE (CUR)	10 600	0,27	22,73
TUSCANY INT. (TID)	276 970	0,14	22,73
PACIFIC NORTH (PFM)	87 500	0,06	22,22

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
SENVEST CAPITAL (SEC)	1 270	87,24	3,99
WEST FRASER TIMB. (WFT)	105 892	87,10	3,59
VALEANT PHARMA. (VRX)	276 177	77,54	2,86
MOLSON COORS/B (TPX.B)	6 121	53,73	2,62
NOVADAQ TECHNO. (NDQ)	137 778	13,06	2,52

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
IMAGING DYN. (IDL)	150 000	0,01	-50,00
RELANCE RES. (RI)	90 000	0,04	-27,27
MICROBIO. (MBX)	23 000	0,15	-21,05
ETRION CORP. (ETX)	7 000	0,24	-17,54
UNITED SILVER (USC)	80 000	0,05	-16,67

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (\$)
WALTER ENER. (WLT)	7 033	17,97	-1,47
STELLA-JONES (SJ)	15 150	79,70	-1,30
CLAIRVEST (CVG)	6 300	21,30	-1,20
TERAGO INC (TGO)	31 751	6,70	-1,05
WAJAX CORP. (WJX)	71 231	35,75	-0,74

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE 939,07
VAR. 1J 0,66% | 1 SEM. -8,17%
52 SEM. HAUT 1 436,93 BAS 917,83

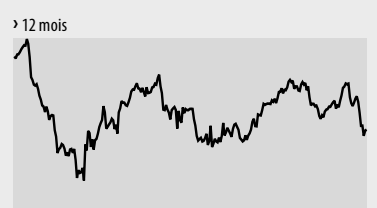
PLUS ACTIFS

VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)	
BRILLIANT RES. (BLT)	3 662 000	0,05	25,00
PINECREST ENR. (PRY)	3 417 784	0,98	-5,77
BLUE NOTE MIN. (BNV)	3 233 250	0,01	0,00
SKY RIDGE RES. (SYR.H)	3 066 666	0,08	-11,11
RENEGADE PET. (RPL)	2 773 437	1,29	1,57
AVALA RES. (AVZ)	2 701 000	0,04	-11,11
MUKUBA RES. (MKU)	2 403 117	0,01	-66,67
COVALON TECH. (COV)	2 139 800	0,05	25,00
CANTEX MINE DEV. (CD)	1 827 300	0,01	100,00
DONNER METALS (DON)	1 681 000	0,11	-4,55

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



88,01 \$US

Pétrole	WEST TEXAS INT.	BRENT
Fermeture	88,01 \$US	99,65 \$US
Variation 1 JOUR	+0,28 \$US	+0,52 \$US
Variation 1 SEM.	-3,59 %	-3,36 %

FONDS INDICIELS

FOND	VARIATION			
	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1A (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	19,05	0,11	0,58	-0,52
S&P/TSX 60 (XIU)	17,38	0,11	0,64	-0,17
S&P/TSX fin. (XFN)	24,13	0,18	0,75	3,25
S&P/TSX éner. (XEG)	14,65	-0,07	-0,48	-7,22
S&P/TSX or (XGO)	11,95	0,17	1,44	-39,00
Oblig. c. terme (XSB)	28,98	-0,01	-0,03	0,24
Oblig. l. terme (XBB)	31,65	0,01	0,03	1,67
S&P 500 (XSP)	17,82	0,15	0,85	13,07

CANADA LPA 100 (HEBDOMADAIRE)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE SEM. (%)	52 SEM. HAUT	52 SEM. BAS	DIV. ANN.
SANTÉ 1 143,92 pts 2,95 3,67							
▲ Valeant Pharma (VRX)	77,54	2,86	3,83	2,762	4,46	77,66	43,99 0,00
▲ Paladin Labs (PLB)	49,20	0,20	0,41	23	-0,20	51,89	37,35 0,00
▼ Atrium Inno. (ATB)	12,01	-0,29	-2,36	72	-3,84	12,93	9,90 0,00
▼ Theratechnologie (TH)	0,26	-0,01	-1,89	158	-5,45	2,07	0,24 0,00
CONSUMATION COURANTE 2 268,44 pts 0,81 1,98							
Dollarama (DOL)	73,41	0,40	0,55	1 926	7,59	73,74	52,85 0,56
▲ Couche-Tard (ATD.B)	60,51	1,19	2,01	4 343	6,06	61,30	38,50 0,30
▲ Jean Coutu (PJC.A)	16,65	0,64	4,00	2 747	5,25	16,72	13,60 0,28
▲ Molson Coors (TPX.B)	53,73	2,62	5,13	61	2,91	53,73	39,01 1,30
Metro (MRU)	65,47	0,21	0,32	2 291	1,60	65,85	49,60 1,00
Weston (George) (WN)	75,39	0,05	0,07	436	1,43	75,83	57,00 1,52
Shoppers Drug Mart (SC)	44,38	-0,08	-0,18	2 879	0,63	44,73	39,32 1,14
▲ Saputo (SAP)	49,76	0,92	1,88	1 709	0,46	52,15	39,76 0,84
Loblaws (L)	41,28	0,11	0,27	3 149	-0,51	43,30	31,11 0,88
▼ L'Assommoir (LAS.A)	87,00	-1,00	-1,14	7	-1,72	90,00	67,50 1,24
TÉLÉCOMS 1 184,49 pts 0,88 1,73							
▲ Telus (T)	36,25	0,45	1,26	10 881	3,28	36,82	28,83 1,28
BCE (BCE)	47,16	0,31	0,66	12 363	0,64	47,48	39,34 2,33
Rogers (RCL.B)	51,76	0,41	0,80	8 629	0,04	52,75	34,75 1,74
TECHNOLOGIES 118,92 pts 0,95 0,33							
Exfo (EXF)	4,92	0,00	0,00	360	2,50	7,41	4,34 0,00
▲ Research in Motion (BB)	14,19	0,39	2,83	35 679	2,45	18,49	6,10 0,00
CGI (GIB.A)	26,46	0,06	0,23	4 209	1,03	28,43	20,31 0,00
SERVICES PUBLICS 1 907,66 pts 0,93 -0,31							
▲ Can. Utilities (CU)	80,00	1,00	1,27	1 754	0,62	81,13	63,11 1,94
Brookfield Renew. (BEPLU)	30,71	0,15	0,49	3 413	0,20	32,02	26,41 1,44
▲ Innergex (INE)	9,85	0,10	1,03	669	-0,70	11,27	9,33 0,58
Valener (VNR)	16,13	0,02	0,12	291	-0,25	16,47	14,60 1,00
CONSOM. DISCRÉTIONNAIRE 1 177,02 pts 0,75 -0,66							
▲ Dorel (DII.B)	43,50	0,55	1,28	259	4,19	43,99	25,00 1,20
▼ Le Château (CTU.A)	2,60	-0,11	-4,06	6	3,59	4,30	1,08 0,00
Uni-Select (UNS)	19,76	0,11	0,56	1 396	3,19	29,43	18,80 0,52
Quebecor (QBR.B)	45,95	0,43	0,94	1 250	2,66	46,28	32,30 0,20
BMTC (GBT.A)	13,96	0,25	1,82	2	2,65	20,40	12,58 0,24
Aimia (Aeroplan) (AIM)	15,64	0,04	0,26	1 586	1,30	16,63	12,28 0,64
▲ TVA (TVA.B)	9,27	0,29	3,23	154	0,76	10,52	6,50 0,00
▲ Gilman (GIL)	40,56	0,97	2,45	3 018	0,40	41,21	23,09 0,36
Astral Media (ACM.A)	48,78	-0,05	-0,10	1 094	-0,72	49,29	38,70 1,00
Cogeco Câble (CCA)	44,35	0,19	0,43	203	-0,38	49,67	34,45 1,04
▼ Rona (RON)	10,48	-0,15	-1,41	528	-0,38	14,49	9,25 1,04
Tim Hortons (THI)	54,36	-0,35	-0,64	3 519	-0,69	57,91	45,11 1,04
▲ Cogeco (CGO)	42,34	0,57	1,36	23	-1,69	51,48	30,51 0,76
▼ Transat (TRZ.B)	5,15	-0,08	-1,53	166	-2,09	6,69	2,79 0,00
▲ Magna (MG)	57,60	1,47	2,62	4 880	-3,71	60,55	37,68 1,28
Shaw (SJR.B)	23,11	0,01	0,04	7 340	-4,50	25,33	18,93 1,02
Yellow Média (Y)	8,52	0,00	0,00	122	-4,80	10,55	5,40 0,00
▼ Reitmans (RET.A)	8,32	-0,26	-3,03	1236	-6,52	15,47	8,20 0,80
FINANCE 1 774,28 pts 0,61 -0,82							
▲ Brookfield Asset (BAM.A)	37,79	0,69	1,86	6 709	1,53	38,99	29,63 0,60
▲ Banque Laurentienne (LB)	43,35	0,25	0,58	303	0,78	47,80	40,66 1,96
▲ Power Corporation (POW)	26,03	0,46	1,80	8 605	-0,08	27,81	21,70 1,16
Banque CIBC (CM)	78,01	0,19	0,24	9 457	-0,19	84,99	69,13 0,76
Banque Royale (RY)	61,45	0,42	0,69	21 598	-0,24	64,92	48,70 2,52
Banque de Montréal (BMO)	63,00	0,60	0,96	11 185	-0,33	64,70	53,15 2,96
Cominar (CUF.U)	23,52	0,12	0,51	1 999	-0,34	25,46	21,74 1,44
Great-West (GWO)	26,26	0,20	0,77	3 853	-0,57	27,65	19,82 1,23
▲ Financière Manuvie (MFC)	14,24	0,25	1,79	24 273	-0,63	15,75	10,18 0,52
Financière Power (PWF)	28,35	0,15	0,53	3 115	-1,08	30,49	24,06 1,40
Banque TD (TD)	80,53	0,53	0,66	12 922	-1,73	86,20	75,70 3,24
Banque Scotia (BNS)	56,95	0,18	0,32	20 984	-1,32	61,84	50,26 2,40
▲ Banque Nationale (NA)	73,48	1,13	1,56	6 978	-1,34	80,33	71,05 3,32
▲ Sun Life (SLF)	27,11	0,34	1,27	11 883	-1,92	30,03	19,76 1,44
IGM Financial (IGM)	43,75	0,20	0,46	722	-2,76	46,78	36,81 2,15
Ind. Alliance (IAG)	35,00	-0,05	-0,14	1 083	-3,37	39,20	20,55 0,98
INDUSTRIELLES 1 628,22 pts 0,83 -1,39							
▲ WestJet (WJA)	25,37	0,30	1,20	6 352	2,26	25,47	13,79 0,40
▲ CAE (CAE)	10,57	0,22	2,13	6 408	1,93	11,10	9,32 0,20
▼ Transcontinental (TCL.A)	12,01	-0,50	-4,00	566	-0,50	12,75	7,34 0,58
▲ Canadian National (CNR)	98,48	1,48	1,53	6 657	-0,64	106,46	78,96 1,72
▲ Canadian Pacifique (CP)	124,21	1,61	1,31	4 246	-1,71	132,92	71,61 0,40
▼ Stella-Jones (SJ)	79,70	-1,30	-1,60	152	-1,43	82,01	44,00 0,80
Quinc. Richeleu (RCH)	39,23	-0,02	-0,05	81	-1,61	41,94	30,00 0,52
Chorus Aviation (CHR.B)	3,79	-0,03	-0,79	1 851	-2,07	4,71	2,77 0,60
Velan (VLN)	11,50	-0,10	-0,86	20	-2,13	12,70	10,96 0,32
▲ SNC-Lavalin (SNC)	42,49	0,45	1,07	4 181	-2,30	49,85	34,36 0,92
Genivar (GNV)	23,58	-0,12	-0,51	172	-2,60	26,78	18,73 1,50
▼ GLV (GLV.A)	2,92	-0,10	-3,31	149	-2,67	3,35	1,53 0,00
Bombardier (BBD.B)	3,89	-0,02	-0,51	21 592	-3,23	4,35	2,97 1,00
▼ Transforce (TFI)	19,53	-0,47	-2,35	12 404	-5,19	23,17	16,06 0,52
Air Canada (AC.B)	3,00	-0,01	-0,33	8 294	-7,69	3,40	0,82 0,00
ÉNERGIE 2 581,15 pts -0,37 -3,23							
Transcanada (TRP)	48,76	-0,11	-0,23	11 433	0,52	50,08	41,47 1,84
Enbridge (ENB)	46,17	-0,21	-0,45	15 639	-0,73	47,93	37,74 1,26
Crescent Point (CPG)	35,85	0,18	0,50	11 524	-1,97	45,70	34,53 2,76
Husky Energy (HSE)	28,13	0,01	0,04	5 514	-2,09		

LA PRESSE AFFAIRES

Encore des actions subalternes!



PAUL DURIVAGE
BILLET
BOURSIER

Le retour de BRP sur la place publique ne ramène pas que le souvenir de l'essor épique de la motoneige. Il ravive aussi une vieille pratique financière décriée pour son iniquité: l'émission d'actions avec droit de vote multiple.

Dix ans après avoir fermé le capital de Bombardier Produits Récréatifs, ancienne division du groupe Bombardier de-

Les actions avec vote multiple vont à l'encontre des règles de base de la démocratie corporative qui veut que toutes les actions aient le même poids.

nue BRP, la famille fondatrice et ses alliés financiers veulent alléger leur participation financière à la faveur d'un appel public à l'épargne. Mais pas leur emprise sur la direction, puisqu'ils se réservent des actions comportant six voix chacune, alors que les titres offerts aux nouveaux actionnaires n'en comporteront qu'une.

Cette catégorie d'actions est créée de toutes pièces dans

le cadre d'une réorganisation du capital-actions préalable à l'émission publique de BRP. Présentement, les initiés se partagent des actions comportant au plus un droit de vote chacune. Le groupe américain Bain Capital détient 50% des actions, le Groupe Beaudier, qui compte des membres des familles Beaudoin et Bombardier, a 35%, et la Caisse de dépôt et placement du Québec, 15%.

Le modèle n'est pas étranger à Bombardier. La multinationale a elle-même deux catégories d'actions, les «B» comportant 1 droit de vote seulement et les «A» avec 10 votes chacune, depuis son entrée en Bourse il y a 44 ans. La famille fondatrice contrôle ainsi 58% des votes avec seulement 17% du capital. Cela a longtemps nui à son entrée à la Bourse de New York.

Tous les titres de BRP seront toutefois traités sur un pied d'égalité, advenant une offre publique d'achat, comme l'oblige maintenant la réglementation des valeurs mobilières. Des dispositions volontaires prévoient aussi la conversion automatique des actions avec droit de vote multiple en actions subalternes, si l'emprise du groupe de contrôle actuel tombe à moins de 15%. La famille fondatrice a un droit de premier refus sur les actions de la Caisse, mais pas sur celles de Bain Capital qui veut retirer ses billes depuis longtemps. Les actions avec droit de vote multiple perdent leur caractère du moment qu'elles passent à de nouvelles mains.

Vues le plus souvent dans les entreprises d'origine familiale, les actions avec vote



PHOTO FOURNIE PAR BRP

Dix ans après avoir fermé le capital de Bombardier Produits Récréatifs, ancienne division du groupe Bombardier devenue BRP, la famille fondatrice et ses alliés financiers veulent alléger leur participation financière à la faveur d'un appel public à l'épargne.

multiple vont à l'encontre des règles de base de la démocratie corporative qui veut que toutes les actions aient le même poids. Elles ont néanmoins favorisé le développement d'entreprises québécoises dont le rayonnement dépasse aujourd'hui nos frontières, Bombardier étant le plus souvent donnée en exemple à ce chapitre avec le Groupe

Jean Coutu et Alimentation Couche-Tard. Ces entreprises auraient pu être des proies faciles si leurs fondateurs en avaient perdu le contrôle après leur entrée en Bourse, en raison de leur développement encore embryonnaire.

Le montant de l'émission et le prix des actions de BRP ne sont pas encore connus. Le fabricant de motoneiges

et motomarines, qui a nettement redressé ses affaires depuis trois ans mais demeure lourdement endetté, surfe sur la vague boursière qui a emporté ses concurrents Polaris Industries et Brunswick Corp. au cours des quatre dernières années. Ceux-ci profitent de multiples boursiers de près de 20 fois les profits courants.

L'inflation retombe à 1% grâce à l'essence

AGENCE FRANCE-PRESSE

Influencé par la baisse de l'essence, l'indice des prix à la consommation (IPC) n'a augmenté que de 1,0% au Canada au cours des 12 mois terminés en mars, après une progression de 1,2% en février, a annoncé hier Statistique Canada.

Le chiffre, conforme aux prévisions des analystes,

reflète l'évolution des prix de l'essence qui, d'une année à l'autre, avaient augmenté de 3,9% en février avant de reculer de 0,3% en mars.

Si on exclut l'essence, l'IPC a augmenté de 1,1% au cours des 12 mois se terminant en mars, soit au même rythme qu'un mois plus tôt, précise Statistique Canada.

Les prix à la consommation ont progressé pour six

des huit composantes principales, toujours sur un an. Celle des transports comme celle des soins de santé et des soins personnels n'a connu aucun changement. Cependant, un mois plus tôt, les transports avaient enregistré une hausse de 2,0%.

Les prix des aliments ont progressé de 1,8% d'une année à l'autre en mars, gardant presque le même

rythme qu'un mois plus tôt (1,9%). Les aliments achetés au restaurant sont devenus plus chers de 2,2%.

Les coûts du logement ont augmenté de 1,1%, une nouvelle hausse après celles de 0,8% en février et 0,6% en janvier.

L'IPC a augmenté dans toutes les provinces canadiennes sans exception. La hausse la plus faible a été observée en

Colombie-Britannique et la plus forte, au Manitoba.

Enfin, l'indice de référence de la Banque du Canada a augmenté de 1,4% au cours de la période de 12 mois prise en considération, soit autant qu'un mois plus tôt. Ce chiffre, qui ne tient pas compte des éléments les plus volatils, est lui aussi conforme aux prévisions des analystes.

LA GRILLE BLANCHE

Michel Hannequart
WWW.HANNEQUART.COM

HORIZONTALEMENT

- 1 Joie très vive – Sensation intense de grande joie.
- 2 Se mange en salade – Sa capitale est Kiev – On y joue avec des boules numérotées.
- 3 Dégrossie – Met de l'ordre – Oiseau gallinacé – Direction d'un navire.
- 4 Paradis terrestre – Cheveu – Réflexions qui viennent à l'esprit – Homme de main.
- 5 Largeur de papier peint – Percevoir – Taper sur les nerfs.
- 6 Cougour – Pratique invariable – Touffu – Épreuve de la tendresse.
- 7 Milieu de vison – Prairie permanente – Entre la cuisse et le tronc – Magistrats municipaux.
- 8 On y célèbre l'eucharistie – Pas nous – Auxquelles on a rendu hommage.
- 9 Enfreint une loi – Poisson plat des mers froides – Plante potagère.
- 10 Pousse en Afrique – Sans engrais ni pesticides – Le peintre y travaille.
- 11 Érucation – Greffé – Boîtes à bulletins – Animal têtue.
- 12 Ouverture de poisson – Une des cinq parties du monde – Faire un trou.
- 13 Canal du corps – Au début de la semaine – Procès-verbal.
- 14 Boit comme un chat – Entrée en matière – Enterrée.
- 15 S'oppose à ici – Unie et polie – Une louche, par exemple.
- 16 Fiasco – Quote-part d'un convive – Lettre grecque – Voie d'eau artificielle.
- 17 Carabosse, Morgane ou Mélusine – Boîtes à lunettes – Arrogante – Fête de fin d'année.
- 18 N'a ni feu ni lieu – Sans peine – Partie d'alphabet.
- 19 Temple aztèque – Au bout des pieds – Permet de surelever une balle.

- 20 Seche en frottant – Mettre en boucles – Petits canaux.

VERTICALEMENT

- 1 Cri de joie – Rabat-joie.
- 2 Repoussante – Direction du soleil – Patrie d'Abraham – Qui coupent bien.
- 3 Petit citron de couleur verte – Capacité d'action – Superman ou Batman.
- 4 Allongé – Division du temps – Exposé pour la vente – Ancien bouclier.
- 5 Endroit peu profond d'une rivière – Demande avec insistance – Substance aromatique – Du verbe avoir.
- 6 Dieu solaire – Ivan IV le Terrible – Produits – Se dit d'un fruit meurtri.
- 7 Habitude inconsciente dans le langage – Fait sortir les sandales – Enlève la vie – Entrée d'une pièce.
- 8 Naviguer sur internet – Sous un navire – Qui conduit à un résultat définitif.
- 9 Nautique ou alpin – Échauffourée – On la chasse au printemps – A du toupet.
- 10 Brisé de fatigue – Demi-masque – Fin que l'on se propose d'atteindre – Bibi.
- 11 Minerve en est une – Frère jumeau de Romulus – Sous les sabots d'un cheval.
- 12 Il niche sur les côtes – Prince des démons – Touchée par un mal.
- 13 Sans aspérités – Mouchard – Enlever le haut.
- 14 Réfléchir – Premières pages – Monnaie de l'Algérie.
- 15 Multitude formant un groupe compact – Conifères – Troisième personne.
- 16 Qui a un excès de poids – Récite avec monotonie – Difficulté, problème – Point cardinal.
- 17 D'un verbe gai – Cuite à feu doux – se dit d'un feu continu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
1																						1
2																						2
3																						3
4																						4
5																						5
6																						6
7																						7
8																						8
9																						9
10																						10
11																						11
12																						12
13																						13
14																						14
15																						15
16																						16
17																						17
18																						18
19																						19
20																						20
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		

- 18 Qui manque de politesse – Peur de chanteur – Main d'enfant.
- 19 Folie passagère – Scorpion d'eau – Ouvrir la fenêtre.
- 20 Passés sur le billard – Éblouies.

La prochaine grille blanche paraîtra le samedi le 18 mai 2013

La SOLUTION de cette grille blanche sera publiée le samedi 18 mai 2013.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1	B	A	B	Y	B	O	O	M	E	R	C	A	S	S	E	P	I	P	E		1
2	E	V	E	I	N	C	A	P	A	B	L	E	O	P	A	L	E	S		2	
3	L	O	B	E	S	C	R	I	N	A	R	D	U	E	S	I	C		3		
4	L	I	E	S	R	I	A	G	E	N	E	R	U	N	A		4				
5	I	R	C	U	I	S	I	N	E	R	R	I	P	O	S	T	E	R		5	
6	Q	R	A	T	E	S	I	E	G	E	N	O	N	N	E	R		6			
7	U	K	U	L	E	L	E	V	O	T	A	G	E		7						
8	E	I	D	E	R	U	S	A	N	T	E	S	L	U	E	A		8			
9	U	R	I	I	D	E	A	L	E	I	O	D	E	R	E	T	C		9		
10	X	M	E	N	U	P	E	T	O	N	U	R	U	G	U	A	Y		10		
11	D	E	S	E	R	T	E	T	A	T	E	R	B	E	T	A		11			
12	S	E	N	S	A	E	R	E	E	S	A	O	U	R	S	I	N		12		
13	O	S	T	E	O	M	E	L	I	O	U	L	E	U	N	O		13			
14	U	S	U	R	E	R	I	T	E	S	O	I	S	I	V	E	S		14		
15	S	T	L	A	N	C	E	M	E	N	T	C	L	O	N	E		15			
16	M	O	N	E	T	A	P	I	S	I	N	A	L	T	E	R	E		16		
17	A	L	I	O	I	S	O	N	C	O	U	L	E	N	E	R	F		17		
18	R	E	N	A	R	D	E	R	N	E	R	O	L	I	R	A	T	U		18	
19	I	R	A	N	I	E	N	S	A	N	E	R	I	E	S	E	T		19		
20	N	E	S	S	O	S	E	M	P	E	S	E	S	E	V	E	R	E		20	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	